



CARDH

Centre d'Analyse et de Recherche en
Droits de l'Homme

CEDH

Centre œcuménique des Droits de
l'Homme

CE-JILAP

Commission Episcopale Nationale Justice
et Paix

CONHANE

Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques

CRESFED

Centre de Recherche et de Formation
Economique et Sociale pour le
Développement

PAJ

Programme Pour une Alternative de
Justice

RNDDH

Réseau National de Défense des Droits
Humains

SKL

Saint Karl Lévêque

NOTE DE PRESSE

A L'OCCASION DU 9 DECEMBRE 2022 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Ensemble Contre la Corruption accueille la commémoration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption, ce 9 décembre 2022, avec un double sentiment :

1. Un sentiment de satisfaction, par le fait qu'il semble que finalement les cris des jeunes et les grandes mobilisations sociales contre les crimes financiers, à travers les mouvements des petro-challengers, paraissent avoir été entendus, non seulement en Haïti, mais aussi dans les grandes capitales des puissances étrangères ;

2. Un sentiment de questionnement, en raison du fait que dans la mécanique de la transition politique actuelle, l'Accord de Montana, avait déjà prévu, d'inclure le traitement des crimes financiers dans sa feuille de route, prônant une transition de rupture. Questionnement, parce que, la communauté internationale doit éviter de remplacer ou de jouer le rôle des acteurs haïtiens, mais plutôt, les accompagner dans le processus de justice et de redressement de l'État Haïtien.

Ensemble Contre la Corruption (ECC) milite, à la faveur des célébrations du 9 décembre 2022, pour la mise en place d'une véritable coopération judiciaire de la communauté internationale avec les autorités judiciaires haïtiennes et l'appui inconditionnel des décideurs gouvernementaux pour qu'enfin des procès exemplaires de ceux et celles et des entreprises qui auront détourné les fonds du trésor public à des fins personnelles soient réalisés en Haïti.

C'est pourquoi, Ensemble Contre la Corruption estime primordial que les mesures et sanctions prises contre des leaders politiques et certains hommes d'affaire haïtiens, soient transférées aux autorités compétentes en Haïti, avec les garanties suffisantes de leurs prises en charge et de leur traitement par les autorités judiciaires, en vue d'arriver à ces procès exemplaires. ECC est favorable à une demande d'entraide judiciaire provenant du gouvernement haïtien à la communauté internationale pour juger les cas les plus flagrants de crimes financiers commis dans le pays.

ECC profite de l'occasion pour annoncer la diffusion le 15 décembre prochain de son rapport sur l'état de la corruption 2021 – 2022 en Haïti.

Port-au-Prince, le 8 décembre 2022

Jocelyne Colas

Présidente

